

## Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

---

### **APELL : Vers une représentation renforcée de la filière open source auprès des institutions Européenne**

*Le CNLL contribue activement au lancement de cette nouvelle association qui fédère les organisations nationales de plusieurs pays, notamment la France, l'Allemagne et la Finlande.*

**Paris, France, le 12 février 2020** - Le CNLL (Union des Entreprises du Logiciel Libre et du Numérique Ouvert) annonce le lancement de l'APELL (**Association Professionnelle Européenne du Logiciel Libre**). Une première présentation publique a eu lieu le 31 janvier, par Stéphane Fermigier, Co-Président du CNLL, et Peter Ganten, Président de l'OSBA, lors d'un événement organisé par OpenForum Europe à Bruxelles : « Pre-FOSDEM : EU Open Source Policy Meeting ».

Depuis plusieurs années, l'usage de l'open source se généralisant, l'Europe a progressivement pris la mesure de l'importance croissante du rôle du logiciel libre au sein de ses propres services informatiques et la nécessité de soutenir cette évolution par une stratégie adaptée.

L'APELL se positionne comme un nouvel intermédiaire indispensable entre les organisations représentatives nationales de l'open source et les institutions de l'UE, apte à faire entendre la voix des entreprises, notamment lors de l'élaboration de directives ou de politiques publiques impactant le logiciel libre et donc leur compétitivité. Enfin l'APELL vise à renforcer la coopération entre les entreprises européennes de la filière open source.

Le plan d'action présenté inclut notamment la participation active à l'étude de grande ampleur sur l'open source et l'open hardware lancée cette semaine par la Commission, qui se déroulera au cours de l'année 2020 et sera restituée début 2021. Par ailleurs, l'APELL contribuera à la définition de propositions de politiques européennes en faveur de l'open source, avec l'objectif à court terme de converger vers une position commune sur la souveraineté numérique, spécialement dans le cloud et les systèmes d'exploitation.

A ce jour les pays participants activement sont la France avec le CNLL, l'Allemagne avec l'OSBA (Open Source Business Alliance) et le CossFi (Finnish Centre for Open Source Software) pour la Finlande. L'objectif est d'élargir progressivement le rayonnement de l'association en intégrant d'autres pays.

Un site web APELL sera prochainement disponible à l'adresse: [www.apell.info](http://www.apell.info)

#### **A propos du CNLL**

Le CNLL, Union des Entreprises du Logiciel Libre et du Numérique Ouvert, est l'instance représentative de la filière du logiciel libre en France. Issu du groupement de 12 *clusters* régionaux, il représente plus de 300 entreprises "*pure players*" (spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre et l'open source): éditeurs, intégrateurs, sociétés de conseil, etc. Il assure la promotion de l'écosystème professionnel du logiciel libre, de son offre de logiciels et de services, de ses atouts spécifiques, et de ses besoins, notamment en termes d'emploi et de formation. Il permet à la communauté des acteurs de la filière d'échanger et de travailler ensemble au développement du marché, dans le respect de valeurs communes. Visitez : <http://www.cnll.fr/>

#### **Contacts**

Catherine Nuel – [catherine.nuel@cnll.fr](mailto:catherine.nuel@cnll.fr)    [Pierre Baudracco – pierre.baudracco@bluemind.net](mailto:pierre.baudracco@bluemind.net)  
Stéphane Fermigier - [sf@fermigier.com](mailto:sf@fermigier.com)